

BUDGET 2009

ceci concerne votre quotidien

Dans le budget voté par le Conseil municipal figurent 6 grands projets : finir la rénovation complète des foyers Saint-Charles et Saint-Louis, rendre plus accueillants les abords de La Coupole, aménager les abords du lycée Mermoz, réaliser un périscolaire à l'Espace Loisirs, rénover et réaménager le bâtiment des Sœurs rue de Mulhouse et l'extension de l'école Sarasin. Au chapitre du cadre urbain, divers aménagements verront le jour. Voici le détail de tout cela.

Les grands projets en images



Foyers Saint-Charles à Bourgfelden et Saint-Louis au centre : avec un investissement de 1,26 million d'euros HT, le réaménagement complet des foyers Saint-Charles et Saint-Louis est très attendu par les associations.



La Ville réaménagera ces locaux de la rue Saint-Jean pour y créer la maison du Patrimoine.



Périscolaire à l'Espace Loisirs : la création d'un périscolaire pour les enfants de 6 à 12 ans dans l'ancienne Auberge de jeunesse à l'Espace Loisirs va permettre de créer une cinquantaine de nouvelles places. L'été et les mercredis après-midi, ce périscolaire se transformera en CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Dépense prévue pour les études : 92 000 € HT.



Ancien bâtiment des Sœurs : l'aménagement de l'ancien bâtiment des Sœurs en extension de l'école Victor Hugo avec l'accueil des classes maternelles de la Cigogne va permettre à cet établissement de disposer d'espaces et de locaux nouveaux et adaptés pour un coût estimé à 755 000 € HT.



Autour du lycée Mermoz : les aménagements de voirie, principalement trottoirs et pistes cyclables, programmés aux alentours du lycée Mermoz représentent 200 000 € HT.



Ecole Sarasin : l'extension de l'école Sarasin, avec la création de deux salles de classe et d'une salle de repos, va coûter environ 167 000 € HT.

Le cadre de vie

L'ensemble des investissements représente près de 3 millions d'euros.

Pour les déplacements doux, le Plan vélo entre en phase active. En effet, les travaux d'aménagement de pistes cyclables avenue de Bâle seront réalisés en 2009.

Avec la destruction de l'immeuble rue de Vieux-Breisach, Saint-Louis Habitat, l'office public d'Habitat de la ville de Saint-Louis présidé par Jean-Marie Zoellé, va permettre un réaménagement des structures scolaires et périscolaires de ce quartier.

L'avenue de la Marne, de la gare SNCF à l'avenue du général de Gaulle, va être refaite. Cette réfection lui donnera un nouveau lustre. Les pistes cyclables seront complétées par des bandes cyclables.

Le 1^{er} train de subventions

Le Conseil municipal a approuvé les subventions suivantes :

- Association pour la Création, l'Insertion, la Formation et l'Emploi (ACIFE) : 8 000 €
- Association pour le Musée Fernet-Branca : 310 000 €
- Centre Communal d'Action Sociale : 1 098 640 €
- Centre Socio-Culturel de Saint-Louis : acompte de 300 000 €
- Comité d'Actions Sociales : 130 000 €
- Eurodistrict Trinational de Bâle : 22 983 €
- Mutuelle de l'Est : 90 000 €
- Office de la Culture et des Loisirs : 12 000 €
- Office des Sports : 20 000 €
- PRISM 3 : 35 000 €
- Le Volant des Trois Frontières pour son 12^e Tournoi des Trois Frontières de Saint-Louis : 3 000 €

Au titre de la "Promotion du sport" :

- Saint-Louis Neuweg volley-ball : 100 000 € (à déduire 50 000 € d'acompte le 29-1-2009)
- Saint-Louis Neuweg Football : 250 000 € (à déduire l'acompte de 70 000 € voté le 29-1-2009)
- Dauphins : 9 150 €
- Auto Ecurie 3 Lys : 2 000 €
- Tennis de Table Saint-Louis : 35 000 €
- Gym Saint-Louis : 36 390 €
- Tennis Club Saint-Louis : 13 150 €

Diverses subventions scolaires :

- Collège Schickelé :
 - activités nautiques(classes de 5^e) : 675 €
 - 800 € pour 40 élèves de 6^e (voyage éducatif au Futuroscope)
 - 240 € pour 12 élèves de 3^e (voyage éducatif à Berlin)
- Lycée Mermoz :
 - 120 € pour 6 élèves de Tale Abibac (voyage à Ulm)
 - 300 € pour 15 élèves de 1^{re} Abibac (voyage à Buchenbach)
 - 300 € pour 15 élèves de 2^e Abibac (voyage à Willingen Schwenningen)
 - 80 € pour 4 élèves (rencontres théâtrales à Munster)
- Pour les collèges et les écoles élémentaires : 2 700 € pour l'achat d'un mannequin pour l'apprentissage des gestes au premier secours
- Pour le projet Phaenovum-réseau trinational d'élèves chercheurs des Trois Pays : 3 300 € (1^{re} tranche)
- Pour le transport des élèves du lycée Mermoz vers le COSEC de Village-Neuf pour des activités complémentaires : 3 000 €
- Pour la 36^e édition du Rallye Mathématique d'Alsace 2009 : 150 €
- Pour le CNAM : 1540 €
- Pour le Challenge de la Prévention Routière : 150 €
- Pour l'Association des Œuvres Scolaires : 762,25 €

Impôts locaux : + 2 %

Le Conseil municipal a voté une hausse des impôts locaux de 2 %. Voici les nouveaux taux :

Taxes	Taux 2008	Taux 2009
Taxe d'habitation	15,08 %	15,38 %
Taxe foncière (bâti)	15,85 %	16,17 %
Taxe foncière (non bâti)	112,90 %	115,16 %
Taxe professionnelle	14,05 %	14,33 %

Saint-Louis participe au plan de relance

Le gouvernement propose aux collectivités qui investissent plus en 2009 que les années passées de bénéficier de la récupération de la TVA par anticipation. Pour Saint-Louis, cela représente 1,7 million d'euros totalement réinvestis dans l'économie locale.